



À quoi bon repousser une partie du bac de mars à juin ?

Les profs sont favorables au report des épreuves de spécialité, les lycéens et les parents plutôt contre.

THOMAS POUPEAU

TIC, TAC, TIC, TAC. Le temps passe, et les lycéens rongent leur frein. Auront-ils à passer leurs épreuves de spécialité du bac du 14 au 16 mars, comme le calendrier d'origine le prévoit, ou plutôt en mai, voire en juin, ainsi que les syndicats enseignants le souhaitent – jugeant la préparation de l'examen « chaotique » en raison du Covid ? Après une série de discussions cette semaine entre représentants des lycéens et des professeurs et la Rue de Grenelle, la décision pourrait intervenir vendredi, au plus tard en début de semaine.

Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, avait ouvert la voie au report à l'issue de la grève du 13 janvier, reconnaissant que « le quotidien des élèves de terminale n'est pas facile actuellement ». Si les profs sont favorables au report, lycéens et associations de parents s'y opposent. Concrètement, qu'est-ce que ça changerait ?

Le plan de révision des ados serait bousculé si les épreuves étaient reculées. « La plupart d'entre nous seront prêts pour passer leurs examens de mars, on a fait nos révisions en fonction de ce calendrier-là ! C'est trop tard pour tout changer », rappelle Camille Lecomte, lycéenne à Angers (Maine-et-Loire) et porte-parole du Mouvement national lycéen (MNL). Il y a la crainte qu'en décalant de trois bons mois les deux épreuves de spécialité, comme l'histoire et la géopolitique ou la littérature, ce soit autant de chapitres supplémentaires à réviser.

« Un stress qui monte » chez les familles

« En juin, on aura déjà la philo et le grand oral à bosser, pas la peine d'y ajouter du programme de spécialité en plus », soupire Antonin, en terminale en Seine-Saint-Denis. De quoi, plus globalement, « augmenter considérablement le stress et l'angoisse sur le seul mois de juin, où tout le bac aurait lieu »,

renchérit Alixe Rivière, porte-parole de la FCPE dans le même département, qui évoque « un stress qui monte » chez les familles.

L'autre élément important serait que le report empêcherait les lycéens de compter sur leurs notes de spécialités pour une candidature dans un établissement du supérieur sur Parcoursup. « À moins qu'on ne décide que ce soit les notes du bulletin qui soient prises en compte... Mais, là encore, c'est trop tardif », s'agace Camille Lecomte. Résultat, les organisations lycéennes demandent le maintien des épreuves en mars, « avec des aménagements ». Les deux grandes associations de parents d'élèves, la FCPE et la PEEP, sont allées dans le même sens.

Parmi leurs demandes, « Il faut une harmonisation des notes, c'est-à-dire les arrondir au-dessus pour tenir compte des inégalités liées aux disparités d'emplois du temps entre lycées. Certains ont eu beaucoup de cours annulés, d'autres non », note Camille Lecomte. Autre souhait : démultiplier les sujets, pour donner plus de chances aux candidats de tomber sur une partie du programme étudiée. « Dans certaines matières, les sujets font une quinzaine de pages, note Sophie Vénétitay, du Snes-FSU, principal syndicat du second degré, qui défend le report. Les élèves mettent un bon quart d'heure pour le lire. Si on ajoute un autre sujet de quinze pages, ils passeront la moitié de l'examen à choisir ! »



LP/PHILIPPE LAVIELLE

La décision pourrait intervenir vendredi après des discussions, cette semaine, entre représentants des lycéens, des profs et du ministère.